

# VALOREM Éoliennes LESPARRRE

## Ateliers CNDP

3 ateliers ont été programmés au titre de la consultation CNDP de novembre décembre 2022.

Les pages suivantes concernent l'ensemble des ateliers.

*Un quatrième atelier pourrait se consacrer aux sujets non évoqués qui sont accrochés au programme éoliennes Lesparre:*



# Trajet d'acheminement des éléments

**Le trajet d'acheminement des éléments**, découvert suite a une question en atelier 1 n'est pas inclus dans le dossier du projet.

Son adaptation, vers l'approche du site ne sera pas sans conséquences pour les riverains.

Est-ce un autre financement qu'il faudrait ajouter au coût global du projet, et surtout au calcul de la rentabilité et des nuisances ?

Les aménagements nécessaires seront-ils

**imposés au titre de "l'utilité publique" ?**



# Les trajets, travaux et nuisances d'acheminement de l'énergie vers les 2 postes locaux RTE (Lesparre et Cissac) ne sont " pas abordés, ni définis"

Ils sont pourtant partie intégrante du projet et susceptibles de provoquer des nuisances.

Nuisances condamnables, comme l'enfouissement récent de 3 lignes HT, sur RD3, entre Lesparre et Hourtin, à 3 ou 4 mètres de la chambre d'une maison d'habitation !

*Des animaux périssent, les humains sont-ils plus résistants ?*



# Un poste de 200 ou 400 Mw positionne par RTE sur le site

Un poste de 200 ou 400 Mw a été positionné par RTE sur le site,

permettant le raccordement de 4 / 8 parcs éoliens vers HOURTIN avec de  
nécessaires **enfouissements de câbles**.

**Les futurs parcs sont donc une réalité, déjà matérialisée par la carte des  
zones retenues d'implantation, étendue jusqu'à Lacanau !**



**Les coûts des "accessoires !" de transport de l'énergie électrique ne sont pas intégrés dans les présentations de rentabilité de l'ensemble de production d'énergie électrique incluant les éoliennes !**

**Les rapports de rentabilité sont donc trompeurs et erronés !**

Les programmes EOLIENS sont de  
pures affaires Commerciales et Financières



# Ensembles de production nécessaires en cas d'absence de vent

**De même,**

**les ensembles de production nécessaires en cas d'absence de vent,**

**qui nécessitent une puissance équivalente d'alternateurs, turbines et chaudières de production de vapeur devraient être intégrés au bilan final, car imposés et car ils dégradent fortement le bilan carbone, par leur coût de réalisation et les combustibles carbonés qu'ils utilisent !**



Le **BILAN** de production, de présentation d'une énergie a base d'éoliennes doit **INCLURE LES MOYENS COMPLEMENTAIRES** assurant la continuité de la production !

Ces autres moyens dits « complémentaires » devraient être qualifiés de moyens de base, pilotables et les éoliennes de moyens complémentaires d'appoint !



**Comparaison d'impact  
environnemental entre**

**Éoliennes AGRICOLES**

**et**

**Éoliennes FORESTIERES**



Une **éolienne Agricole** sur des terres de cultures intensives

Ou **on gagne 30 mètres de hauteur effective pour la prise de vent**, (absence de pins)  
100 % de la hauteur de mat reste efficace!

Ou **on agresse ni la faune, ni la flore, ni les insectes qui n'existent plus sur ces terres incultes, simples support de racines**, ou l'on capte le soleil nécessaire a la croissance, mais que l'on gave obligatoirement d'engrais et de pesticides.

Ces terres sont devenues incapables de retenir les eaux de pluie ... qui ruissellent vers la mer, via les cours d'eau utilisés, polluant les zones concernées (exemple des remembrements en Bretagne)

**Pas de défrichage, peu d'adaptation des sols nécessaire !**

**Peu de nuisances nouvelles !**



Une **éolienne Forestiere** en **Forêt naturelle humide**, source d'épanouissement de ce qui nous reste de biodiversité, lieu de vie hospitalier pour le monde animal qui y trouve sans problème l'eau nécessaire à la vie.

Une forêt également **productrice de bois**

que l'on doit mieux protéger et non **pas surexposer aux risques incendies !**

**Une forêt qui alimente les nappes** par les eaux filtrées et retenues par son sol absorbant, faisant office de **réservoir temporaire avant infiltration vers celles ci**, déjà convoitées par l'agglomération Bordelaise. Forêt **qui alimente le bassin versant du plus grand lac de France**, géré par un PNR, déjà créateur et protecteur de nombreuses zones de biodiversité, de faune que l'on pourrait ne pas agresser ! Un **PNR avec les oiseaux migrateurs que l'on protège à quelques kilomètres sur la zone de l'étang de Cousseau**, avec des eaux où l'on procède déjà à la **réimplantation de l'anguille, des civelles que l'on souhaite protéger et voir réinvestir ces lacs et crastes !**

Avec, **en proximité du site envisagé, des centaines de cigognes**, présentes de juillet à septembre, sur les gravières de Naujac en journée et **dans les grands pins de la zone pour leur repos nocturne.**



# Comparaison d'impact environnemental entre : Éoliennes Agricoles et Éoliennes Forestières

**IL N'Y A PAS DE COMPARAISON POSSIBLE**

**Des EOLIENNES en FORET MEDOCAINE  
UN PROJET INCOMPATIBLE à REJETER !**



**Dans les projets soumis à publications officielles, celles ci ne sont pas suffisantes comme moyen d'information. De nombreuses personnes impactées restent sans doute ignorantes des contraintes et devraient faire l'objet d'une information directe .**

**Eoliens : des projets saucissonnés pour partager, minimiser les aberrations, le néfaste, les mauvais cotés à masquer !  
et compliquer les actions des particuliers et associations !**

28 Novembre 2022    Vent debout Médoc Éoliennes



## Visibilité depuis la TOUR DE L'HONNEUR. a L'ESPARRE ... Au dessus de l'horizon, un barrage d'éoliennes a 6 km !

**\*\*DÉSHONNEUR de taille** pour le seul édifice ancien, hors édifices religieux, du XIV ème siècle, qui attire des milliers de visiteurs, pour une vision panoramique centrale du médoc depuis sa terrasse, perchée en son sommet (a 30 m), et pour ceux qui demandent, soutiennent ou autorisent de tels projets





## **Visibilité depuis la TOUR DE L'HONNEUR a LEPARRE ...**

**Au quartier de l'équerre un arbre de Noel imaginaire de 210 ou 230 m  
au pied, l'église et la TOUR, 7 à 8 fois plus petites  
( 30 metres )**

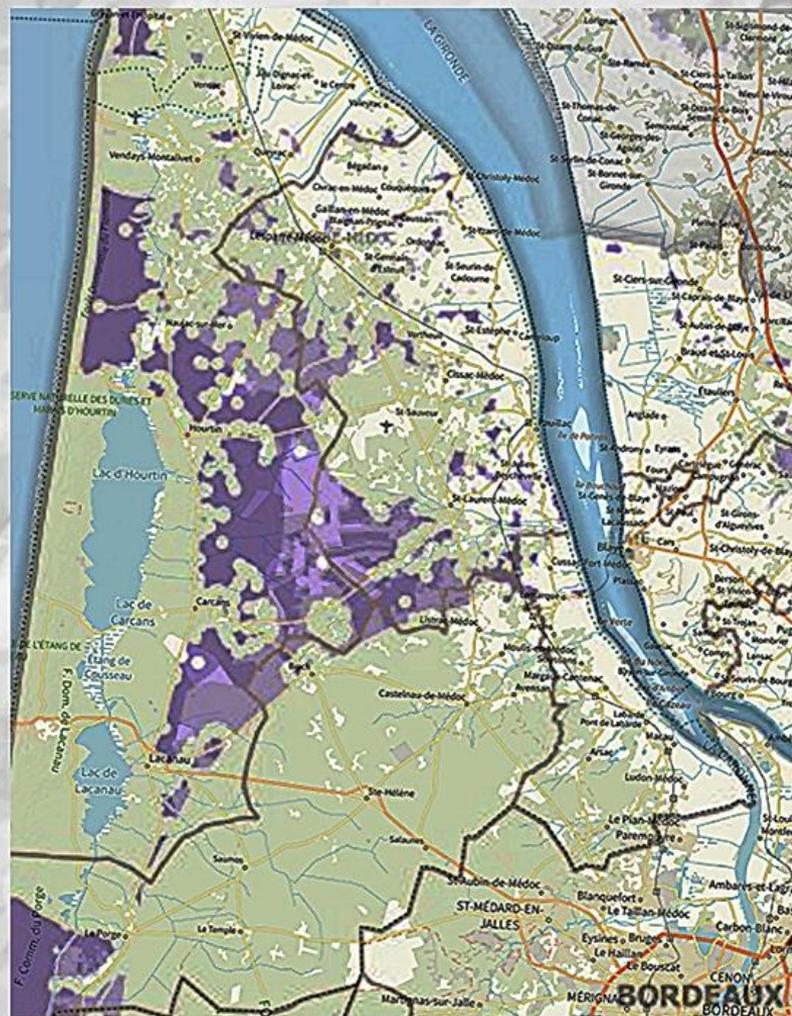


## **Visibilité depuis la TOUR DE L'HONNEUR a LESPARRE ...**

**Au dessus de l'horizon, à 6 km, un barrage  
d' €olienne\$**

**Proportions très proches de la réalité**

# La moitié du PNR IMPACTÉ



zone propice historique équipée

zone propice historique équipée

zone propice au développement

sans enjeu identifié

enjeu modéré

enjeu fort

zone non préférentielle

zone non préférentielle

EPCI

• AVENIR des OISEAUX migrateurs ?  
MEDOC

CIGOGNES du Centre



- Avenir de centaines de cigognes qui passent l'été à NAUJAC et qui tous les soirs vont dormir dans les grands pins de la zone convoitée par VALOREM ?
  - Sans doute car elle est propice à leur confort, et qu'elle est exceptionnelle, elles méritent aussi bien que les grues de COUSSEAU !
  - ...et autres oiseaux du banc d'ARGUIN !
- AVENIR des RIVERAINS , pour leur santé, leur inconfort permanent imposé, leur préjudice ignoré et plus !

# ENJEUX TRES LOCAUX

**PROCHES:** présence d'un CENTRE EQUESTRE à 1 Km



**Animaux et  
Centre en peril !**

**UN SITE  
D'EXCEPTION**



Toute l'équipe du centre équestre de Lesparre a le plaisir de vous accueillir au sein d'un site équestre entouré d'une forêt de pin de plus de 8 hectares.

Structure équestre crée il y a bientôt 15 ans, de la passion commune de Sophie Vernazza et Stéphane Saint Jean.

Nous conjuguons chaque jour, Complémentarité, convivialité

VENT DEBOUT MEDOC

EOLIENNES

